

2

**CONSEILS RELATIFS À
LA RECONNAISSANCE
ET À LA PRÉPARATION
DES SUPPORTS**

(EXTRAITS DES DTU 53.2 & 13.3)

Supports à base de liants hydrauliques

Tableau 1

	Pose collée		Procédé Dry-Tex® AT n° 12/08-1548	Pose SPORISOL AT n° 12/03-1332	Taraflex® System AT n° 12/05-1460 AT n° 12/05-1461	Système de protection "anti remontée d'humidité" Sous Avis Technique
	Chape désolidarisée ou plancher béton en étage	Dallage selon NF P 11-213 (DTU 13.3)				
Etat de surface	Propre, débarrassée de tout déchet, traces et parfaitement dépoussiérée					
Humidité	Taux de siccité ≤ 4.5% à 4 cm	VOIR : Dry-Tex® Pose / SPORISOL Taraflex® System Système de protection "anti-remontée d'humidité"	Pas d'eau ressuante en surface	≤ 7% Acrylique ≤ 10% PU / Epoxy	≤ 10%	Consulter les fabricants de Système de protection "anti-remontée d'humidité" avec A.T
Traitement des joints ≤ 4 mm et fissures < 1 mm	OUI		NON	NON	NON	
Cohésion de surface	> 0.5 MPa		> 0.5 MPa	> 0.5 MPa	Sans exigence	
Porosité	Primaire adapté		NON	NON	NON	
Planéité	6 mm / 3 m 2 mm / 30 cm		6 mm / 3 m 2 mm / 30 cm	6 mm / 3 m 2 mm / 30 cm	Top Confort et Endurance : 8mm / 2m Performa : 30mm / 2m	
Elimination des produits de cure	OUI		OUI	NON	NON	
Primaire adapté et Ragréage P3	Uniquement si planéité non conforme Ep : 3mm mini		Ponctuellement avec produits recommandés dans l'AT	Ponctuellement avec produits recommandés dans l'AT	NON	
Colle	Acrylique		Gerpur de GERFLOR	Cité dans l'AT ou consulter GERFLOR	Acrylique	

1 - POSE COLLÉE SUR DALLAGE SUR TERRE PLEIN PROTÉGÉ CONTRE TOUS LES RISQUES DE REMONTÉES D'HUMIDITÉ

Suivant les directives de la norme NF P 11-213 (DTU 13-3), tous les dallages sur terre plein sont exposés aux remontées d'humidité sauf lorsque la destination de l'ouvrage impose une interface anti capillaire ou par vapeur. Dans ces cas les documents particuliers du marché préciseront les dispositifs spécifiques à mettre en œuvre.

Deux cas sont à distinguer : (voir norme NF 90-902)

- 1- Risque de sous-pression par le dessous qui demande de réaliser un cuvelage.
- 2- Pas de risque de sous-pression accidentelle et passagère de la nappe phréatique, mais risque de remontées capillaires de vapeur d'eau. Dans ce cas, une couche anti-capillarité doit être disposée entre la FORME et le CORPS du dallage.

La pose sera effectuée conformément à la NF P 62-203 (DTU 53.2).

2 - POSE COLLÉE DIRECTE SUR CHAPE DÉSolidARISÉE OU PLANCHER BÉTON EN ÉTAGE

■ 2.1 - DÉFINITION DES SUPPORTS

Ces ouvrages seront conçus et exécutés conformément aux DTU et règles professionnelles:

- Norme NF P90-202: Supports de revêtements des sols sportifs.
- NF EN 14.904 Sols sportifs – Sols multi-sport intérieurs
- NF P 11-213 (DTU 13.3) Dallages
- NF P 62-203-1-2 (DTU 53.2 P1-2) Travaux de bâtiment - Revêtement de sols plastiques collés
- NF P 18-201 (DTU 21) Exécution des travaux en béton
- NF P 14-201 (DTU 26.2) à Chapes et dalles à base de liants hydrauliques
- NF P 52-302 (DTU 65.7) Exécution des planchers chauffants par câbles électriques enrobés dans le béton
- NF P 52-307 (DTU 65.14) Exécution des planchers chauffants à eau chaude utilisant des tubes en matériau de synthèse noyés dans le béton
- Cahier 3469 du CSTB : cahier des prescriptions Techniques (CPT). Exécution des enduits de préparation des sols intérieurs pour la pose de revêtement de sol.

■ 2.2 - LES SUPPORTS ADMIS DE CE TYPE SONT LES SUIVANTS :

- Chape rapportée
- Chape ou dalle sur isolant
- Plancher béton en étage

■ 2.3 - JOINTS

paragraphe 5-6 dans NF P 11-213 (DTU 13.3) partie 2

On distingue différents joints de dallage :

2.3.1 - Joint de construction

Également dénommé « arrêt de coulage », il peut faire office de joint de retrait, de dilatation ou d'isolement.

Si tel n'est pas le cas, le monolithisme du dallage doit être assuré par des armatures de couture ou par tout autre dispositif adapté.

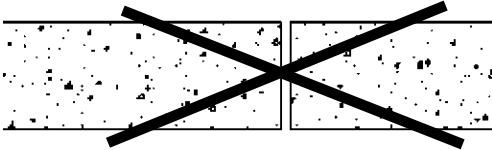
2.3.2 - Joint de retrait

Il permet le libre retrait du béton des panneaux de dallage.

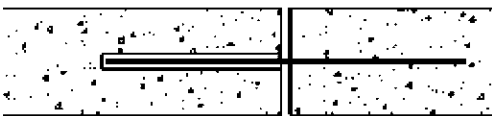
NOTE : L'éventuelle conjugaison des joints fait l'objet du paragraphe 5.6.5.

Les schémas ci-dessous montrent les différents types de joints.

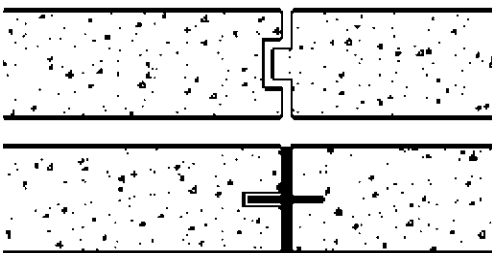
1 - Joint traversant franc



2 - Joint traversant goujonné (conjugué)



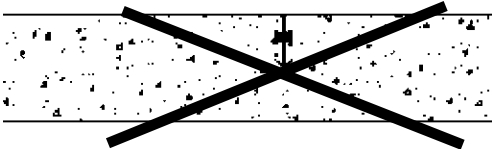
3 - Joints traversants clavetés (conjugués)



4 - Joint scié sur une hauteur $h/3+$ ou - 10mm



5 - Joint par profilé incorporé $h/3+$ ou - 10mm



2.3.3 - Joint de dilatation

Il permet les dilatations du dallage. Il concerne toute l'épaisseur du dallage. Son ouverture lors de l'exécution est au moins égale à la dilatation maximale qu'il doit autoriser. Les joints de retrait de type 2 et 3 peuvent jouer le rôle de joints de dilatation.

Sauf utilisation spécifique des locaux, les joints de dilatation doivent être prévus uniquement pour les dallages non couverts. Si l'une des dimensions de la salle est supérieure à 50 m, il sera disposé en dehors des aires de jeu.

Il aura une largeur de 1 à 2 cm et concernera toute l'épaisseur du dallage (y compris l'armature métallique).

2.3.4 Joint d'isolement

Il a pour but de désolidariser le dallage de certains éléments de construction (poteaux, longrines, murs, massifs...) dont les déformations verticales et/ou horizontales diffèrent de celles du dallage. Il règne sur toute l'épaisseur du dallage.

2.3.5 - Remplissage initial des joints

Sauf spécification contraire des DPM, les joints sont obturés pour prévenir l'intrusion de corps durs.

ATTENTION : Cette obturation devra être retirée dans tous les cas et ils seront traités comme indiqué dans la NF P 62-203 (DTU 53.2).

■ 2.4 - EPAISSEUR NOMINALE DES DALLAGES

Conformément aux exigences de la norme NF P 11-213 (DTU 13.3), l'épaisseur du dallage sera au minimum de 130 mm.

■ 2.5 - RÉCEPTION ET PRÉPARATION DES SUPPORTS

(suivant la norme NF P 62-203 (DTU 53-2))

2.5.1 - Réception et contrôle

Les contrôles à réaliser lors de la reconnaissance des supports, ne peuvent être effectués que si les supports sont propres et débarrassés de tous dépôts, déchets, traces de peinture, pellicules de plâtre et parfaitement dépoussiérés. L'aspirateur est le moyen le plus adapté pour le dépoussiérage (voir 1.1.2.2).

Dans tous les cas, le relevé des contrôles effectués doit être réalisé contradictoirement en présence du maître d'ouvrage, de l'architecte et/ou du maître d'œuvre, puis être inscrit sur un "Rapport contradictoire" qui devra leur être transmis (voir Annexe A normative).

2.5.2 - Humidité

La mesure du taux d'humidité des supports est réalisée par le titulaire du lot revêtement de sol. Il doit choisir l'une des deux méthodes (Bombe au carbure ou sonde hygrométrique) présentées dans la NF P 62-203 (DTU 53-2).

IMPORTANT : Dans le cas de l'utilisation de l'appareil « sonde hygrométrique », si le résultat du taux d'humidité relative d'équilibre HRE est supérieure à 85%, le titulaire du lot revêtement de sol doit compléter sa mesure par une vérification de l'humidité du support avec la méthode de la bombe à carbure. Si le taux est inférieur ou égal à 4,5% en poids, la pose du revêtement PVC est possible.

2.5.3 - Microfissures et fissures

La microfissure est d'une largeur inférieure ou égale à 0,3 mm.

2.5.3.1 - Fissures

La pose des revêtements de sol PVC n'est possible que s'il n'existe pas de fissures ayant une largeur supérieure à 0,3 mm. Par conséquent, s'il existe des fissures d'une largeur supérieure à 0,3 mm, l'entreprise avertit le maître d'ouvrage afin qu'il commande les travaux nécessaires au traitement de ces fissures.

2.5.3.2 - Cohésion de surface

La cohésion de surface du support est vérifiée au test à la rayure (à l'aide d'un appareil de contrôle de dureté des sols). En cas de doute, un essai d'adhérence est réalisé.

Dans le cas d'un résultat de cohésion de surface inférieur à 0,5 MPa, la pose d'un revêtement de sol PVC collé n'est pas possible.

2.5.3.3 - Porosité

Elle est déterminée en réalisant le « test à la goutte d'eau » qui consiste à déposer une goutte d'eau en surface du support et à mesurer le temps au bout duquel la goutte d'eau a disparu.

Critères de porosité des supports hydrauliques	
Support : Très poreux	Si la goutte d'eau est absorbée en moins d'une minute
Support : Normalement poreux	Si la goutte d'eau est absorbée entre 1 et 5 minutes
Support : Fermé	Si il reste toujours 1 film d'eau après 5 minutes

2.5.3.4 - Planéité

Tolérances de planéité des supports conforme à la norme NF EN 14904. Soit : 6 mm sous la règle de 3 m ce qui équivaut à environ 4,5 mm sous la règle de 2 m.

2.5.3.5 - Cure

Préalablement à la mise en œuvre d'un enduit de préparation de sol ou d'un revêtement de sol PVC collé, il y a obligation d'éliminer le produit de cure appliqué, par tous moyens appropriés.

RAPPORT CONTRADICTOIRE DE LA RECONNAISSANCE DES SUPPORTS

Entreprise

La date

Nom, référence et Adresse du chantier

Localisation des contrôles (Voir plan (s) à joindre).....

Clos et couvert oui non, Température ambiante °C..... Cloisons oui non,
Propreté des sols oui non.

Contrôles à établir selon les méthodes d'essais définis dans la NF DTU 53.2 P1-1

Reconnaissance des supports.

Nombres de contrôles à effectuer : Minimum 1 pour les premiers 100 m² et 1 par multiple de 500 m² supplémentaire.

1) Taux d'humidité du support : Type d'appareil : Bombe au Carbone ou Sonde Hygrométrique

Résultats : n°1 C NC n° 2 C NC n° 3 C NC n°4 C NC n°5 C NC

2) Relevé des fissures :

Situation, Diagnostics, largeurs

Décisions.....

3) Cohésion de surface :

Résultats : n°1 C NC n° 2 C NC n° 3 C NC n°4 C NC n°5 C NC

4) Porosité :

Résultats : Support normalement poreux Support très poreux Support fermé

5) Planéité : Nombre de contrôles (minimum cinq)

Résultats : n°1 C NC n° 2 C NC n° 3 C NC n°4 C NC n°5 C NC

6) Cure : Nature

7) Escalier : Volée n°... C NC Volée n° ... C NC. Volée n°... C NC. Volée n°... C NC

Les contrôles ont été faits par l'entreprise représentée par Monsieur le

Les contrôles, constats et décisions ont été réalisés contradictoirement le avec et /ou :

Le maître d'ouvrage Monsieur Signature.....

Le maître d'ouvrage et/ou le maître d'œuvre Monsieur Signature.....

Eventuellement, le titulaire du lot support Monsieur Signature.....

Le rapport est à remettre en mains propres contre décharge ou à expédier en lettre recommandée avec AR aux Architecte, Maître d'œuvre et au titulaire du lot support.

NOTE : Légende : C = Conforme, NC = Non-conforme

■ 2.6 - PRÉPARATION

2.6.1 Sans application d'un ragréage

Conformément aux recommandations de la norme NF P 62-203 (DTU 53.2), paragraphe 6.2.3, si tous les points de contrôle de la reconnaissance des supports le permettent, la pose directe sur un support béton d'un état de surface lissé, surfacé mécaniquement, peut-être envisagée.

Traitement des joints

- Joint de dilatation : (situé hors des aires de jeu)
Ce type de joint sera traité avec un profilé (nous consulter).
- Joint de retrait scié (< ou égal à 4 mm)
 - Nettoyer les joints (éliminer le produit d'obturation)
 - Poncer
 - Ne pas les traiter
- Joint de construction :
 - Nettoyer les joints
 - Poncer
 - Ne pas les traiter sauf en cas de désafleurs > 2 mm.

Traitement des micro-fissures (≤ 0,3 mm) et des fissures (comprises entre 0,3 mm et 1 mm)

- Nettoyer les fissures
- Poncer
- Ne pas les traiter

2.6.2 Avec application d'un ragréage

Traitement des joints

- Joint de dilatation : (situé hors des aires de jeu)
Ce type de joint sera traité avec un profilé (nous consulter).
- Joint de retrait scié
Il doit être rebouché après séchage du dallage.
Pour cela, on procède au nettoyage du joint.
- Application d'un primaire d'accrochage si nécessaire adapté au produit de remplissage qui sera une résine époxyde coulante (rigide après réticulation) ou un mortier de résine pour remplir parfaitement le joint.

- Avant réticulation du produit, épandre à refus du sable de quartz (granulométrie 0,5 à 1,2 mm) sur la résine fraîche, pour permettre ultérieurement un accrochage mécanique de l'enduit de lissage.

■ Joints par profil

Les joints par profil incorporé réalisés par le titulaire du lot support sont incompatibles à la pose d'un revêtement plastique collé. Ils devront être déposés et traités avant l'intervention du titulaire du lot revêtement de sol.

■ Joint de construction

Les reprises de coulées apparaissent sous forme de fissures ou micro-fissures rectilignes. Les joints seront traités comme telles.

Traitement des fissures

Fissures dont la largeur est millimétrique (0,3 à 1 mm) nous recommandons l'injection de résine époxyde après ouverture de ces fissures. Avant polymérisation de la résine, effectuer un épandage de sable de quartz pour permettre un accrochage mécanique.

■ Application du primaire d'accrochage

(Traitement des micro-fissures < 0,3 mm)

- Appliquer un primaire d'accrochage préconisé par le fabricant d'enduit de lissage sur la totalité du support pour traiter les micro-fissures, sauf sur les fissures sablées.
- Le primaire doit être compatible avec le ragréage.

■ Application de l'enduit de classification P3

En aucun cas, un enduit de lissage n'est utilisé pour rattraper les défauts de planéité du support.

L'enduit de lissage n'est pas nécessaire si les supports présentent une planéité conforme à la norme NF P 90-202.

2.6.3 Cas particuliers :

Sols chauffants / sols hors gel

Les sols chauffants doivent être conformes aux NF P 52-302- (DTU 65.7) et NF P 52-307 (DTU 65.14).

Dans tous les cas, il convient de respecter les délais de séchage de la dalle. Le titulaire du lot revêtements de sol ne pourra commencer les travaux de mise en œuvre que s'il a reçu un rapport de mise en chauffe.

Avant mise en œuvre du revêtement de sol, l'installation de chauffage doit être en fonctionnement depuis 4 semaines environ, de façon à stabiliser le support à la teneur en eau correspondant à ses conditions ultérieures de service, et d'éviter une migration ascendante de vapeur d'eau, lors de la mise en service, revêtement posé.

Cette opération, de mise en route de l'installation doit être effectuée par un spécialiste et le régime thermique sera atteint et stabilisé au DTU 65.7 chapitre 5, DTU 65.14 chapitre 6.9.

La température normale d'utilisation doit être atteinte huit jours au moins avant la date de pose et maintenue en continuité jusqu'à l'obtention du degré préconisé de la siccité du support (3 à 4%).

Le chauffage est arrêté 48 heures avant le début de la pose (traitement des fissures et joints, primaire, application de l'enduit de lissage, mise en œuvre du revêtement) et remis en marche de manière progressive au plus tôt 7 jours après encollage.

Chape fluide à base de sulfate de calcium (anhydrite)

Les chapes fluides à base de sulfate de calcium (anhydrite) doivent bénéficier d'un Avis Technique.

L'Avis Technique n° 12/08-1541 « La Chape Liquide et Gerflor » concerne uniquement les enrobés bitumineux. Une étanchéité autour des massifs de réservation est à prévoir afin d'éviter toute infiltration d'eau par capillarité dans la chape à base de sulfate de calcium. Une pose sur Sporisol est autorisée dans le cas où le taux de siccité se situe entre 0,5 et 1% d'humidité (test à la bombe à carbure). Nous conseillons aussi ce type de pose en cas de pose sur sols hors gel.

Pour la préparation des supports et pour la mise en œuvre sur sols chauffants, nous consulter.

	POSE SUR SOLS CHAUFFANTS	POSE SUR PLANCHER RAYONNANT ELECTRIQUE (P E R)
Définition et règles à respectées	Le système de sol chauffant repose sur des tubes, dans lesquels circule de l'eau, répartis sur la surface de la pièce et coulés dans une chape. Il est nécessaire, avant d'entreprendre la pose d'un sol P V C de procéder après le séchage naturel du support, à une mise en température progressivement (+5°C par jour). Il faudra ensuite veiller au maintien de la température pendant trois semaines au moins aux 2/3 de sa capacité maximale (soit entre 15°C et 20°C), tout en surveillant de près l'humidité. Le chauffage sera interrompu 48 heures au moins avant la pose, et ne sera remis en route, comme précédemment, qu'une semaine après la pose.	Le PRE se compose d'un élément chauffant (câble électrique conditionné industriellement en trames préformées) incorporé dans une chape flottante armée, d'une épaisseur comprise entre 4 et 5cm, désolidarisée thermiquement et mécaniquement du bâti. Les meubles et autres tapis font obstacle à la chaleur et impliquent l'usage d'une puissance plus forte. De fait, il est conseillé d'utiliser plutôt des meubles pourvus de pieds que reposant directement sur le sol, un écart entre le mobilier et le sol inférieur à 3cm nuisant à l'émission de chaleur. Et peut engendrer des décolorations dans les revêtements de sols P V C
Valeur maximum de résistance thermique sur un sol chauffant, pour un sol PVC	< ou = à 0,15 Watt / m² x 0° Kelvin	
	TYPE DE POSE AUTORISÉ SPORT	
Pose collée	OUI	OUI
Pose sur Sporisol	OUI	OUI
Pose sur sous construction	NON	NON

3 - POSE COLLÉE SUR DALLAGE - Procédé Dry-Tex® - AT n° 12/08-1548

■ 3.1 - DÉFINITION DES SUPPORTS

Ces ouvrages seront conçus et exécutés conformément aux DTU et règles professionnelles :

- Norme NF P90-202 : Supports de revêtements des sols sportifs.
- NF EN 14.904 Sols sportifs - Sols multi-sport intérieurs
- NF P 11-213 (DTU 13.3) Dallages
- NF P 62-203-1-2 (DTU 53.2 P1-2) Travaux de bâtiment - Revêtement de sols plastiques collés
- NF P 18-201 (DTU 21) Exécution des travaux en béton
- NF P 14-201 (DTU 26.2) Chapes et dalles à base de liants hydrauliques
- NF P 52-302 (DTU 65.7) Exécution des planchers chauffants par câbles électriques enrobés dans le béton
- NF P 52-307 (DTU 65.14) Exécution des planchers chauffants à eau chaude utilisant des tubes en matériau de synthèse noyés dans le béton.
- Cahier 3469 du CSTB : cahier des prescriptions Techniques (CPT) Exécution des enduits de préparation des sols intérieurs pour la pose de revêtement de sol
- AT Procédé Dry-Tex® n° 12/08-1548

■ 3.2 - LES SUPPORTS ADMIS DE CE TYPE SONT LES SUIVANTS :

- Dallage surfacé
- Chape adhérente incorporée et rapportée
- Chape ou dalle sur isolant.
- Plancher béton en étage

■ 3.3 - REMONTÉES D'HUMIDITÉ DANS LES DALLAGES SUR TERRE-PLEIN :

Suivant les nouvelles directives de la NF P 11-213 (DTU 13-3), tous les dallages sur terre plein sont exposés aux remontées d'humidité. Le procédé Dry-Tex® sous A T n° 12/08-1548 permet la pose sur un support sans eau ressuante en surface, et sans limite de taux d'humidité.

■ 3.4 - JOINTS PARAGRAPHE 5-6 DANS NF P 11-213 (DTU 13-3) PARTIE 2

On distingue différents joints de dallage: Cf. § 1.1.1.4

■ 3.5 - REMPLISSAGE INITIAL DES JOINTS

Sauf spécification contraire des DPM, les joints sont obturés pour prévenir l'intrusion de corps durs.

IMPORTANT : Cette obturation devra être retirée avant la pose du Procédé Dry-Tex®.

■ 3.6 - EPAISSEUR NOMINALE DES DALLAGES

Conformément aux exigences de la norme NF P 11-213 (DTU 13-3), l'épaisseur du dallage sera au minimum de 130 mm.

■ 3.7 - RÉCEPTION ET PRÉPARATION DES SUPPORTS (SUIVANT LA NF P 62-203 (DTU 53-2))

3.7.1 Réception et contrôle

Les contrôles à réaliser lors de la reconnaissance des supports, ne peuvent être effectués que si les supports sont propres et débarrassés de tous dépôts, déchets, traces de peinture, pellicules de plâtre et parfaitement dépoussiérés. L'aspirateur est le moyen le plus adapté pour le dépoussiérage.

Dans tous les cas, le relevé des contrôles doit être réalisé contradictoirement en présence du maître d'ouvrage, de l'architecte et/ou du maître d'œuvre, et être inscrit sur un «Rapport contradictoire» qui devra leur être transmis (voir Annexe A normative).

3.7.2 Humidité

Le procédé Dry-Tex® sous A T n° 12/08-1548 permet la pose sur un support sans eau ressuante en surface, et sans limite sur le taux d'humidité.

3.7.3 - Traitement des joints, fissures et microfissures

- Joint de retrait, de construction, fissures et micro-fissures
 - Dans le cadre du procédé Dry-Tex® le traitement des joints de retrait inférieur à 4 mm, les joints de construction et les fissures inférieures à 1 mm n'ont pas lieu d'être traités.

- Il conviendra naturellement de procéder au traitement des joints de retrait égaux ou supérieurs à 4 mm, des joints de construction et des fissures égales ou supérieures à 1 mm.
- L'entreprise avertit le maître d'ouvrage afin qu'il commande les travaux nécessaires au traitement des joints et des fissures.

- Joint de dilatation : (situé en dehors des aires de jeu)
Ce type de joint sera traité avec un profilé type MIFASOL réf : 20.5 de COUVRANEUF.

3.7.4 - Cohésion de surface

La cohésion de surface du support est vérifiée au test à la rayure (à l'aide d'un appareil de contrôle de dureté des sols). En cas de doute, un essai d'adhérence est réalisé.

Dans le cas d'un résultat de cohésion de surface inférieur à 0.5 MPa, la pose d'un revêtement de sol PVC collé n'est pas possible.

3.7.5 - Porosité

Le procédé Dry-Tex® ne nécessite pas de test de porosité.

3.7.6 - Planéité

Tolérances de planéité des supports conforme à la norme NF EN 14904. Soit: 6 mm sous la règle de 3m, ce qui équivaut à environ 4,5mm sous la règle de 2 m.

3.7.7 - Cure

Préalablement à la mise en œuvre du procédé Dry-Tex®, il y a obligation d'éliminer le produit de cure appliqué, par tous moyens appropriés.

3.7.8 - Préparation

Si le support répond aux exigences de la norme NF P 62-203 (DTU 53.2) paragraphe 6.2.3, la pose du procédé Dry-Tex®, sur un support béton est possible.

IMPORTANT : En cas de défaut de planéité ponctuel, les flaches seront traitées à l'aide d'un mortier d'égalisation, et les bosses seront poncées par tous moyens mécaniques appropriés (voir Avis Technique).

4 - POSE COLLÉE SUR SOUS-COUCHE D'INTERPOSITION SPORISOL (TAUX DE SICCITÉ 10%)

■ 4.1 - DÉFINITION DES SUPPORTS

La pose de revêtement de sol sportif sur sous-couche SPORISOL peut s'effectuer sur tous types de supports même exposés aux remontées d'humidité.

■ 4.2 - RÉCEPTION ET PRÉPARATION DES SUPPORTS

Voir tableau des tolérances et prestations exigées (cf. Tableau 3.1).

■ 4.3 - CAS PARTICULIER DES ENDUITS DE LISSAGE

Conformément aux nouvelles exigences de la norme NF P 62-203 (DTU 53.2), dans le cas où, la planéité s'avère ne pas correspondre aux tolérances, il appartient au titulaire du lot de revêtement de sol de notifier ses constatations au maître d'ouvrage, à l'architecte et/ou maître d'œuvre.

En cas de défaut de planéité ponctuel, les flaches seront traitées à l'aide de mortier d'égalisation, et les bosses seront poncées par tous moyens mécaniques appropriés.

5 - POSE DES TARAFLEX® SYSTEM

Taux de siccité ≤10% pour les supports à base de liants hydrauliques.

■ 5.1 - DÉFINITION DES SUPPORTS

La pose d'un Taraflex® System peut s'effectuer sur tous types de supports même exposés aux remontées d'humidité.

Cf. Avis Technique A.T n° 12/05-1460 et A.T n° 12/05-1461.

■ 5.2 - RÉCEPTION ET PRÉPARATION DES SUPPORTS

Voir tableau des tolérances et prestations exigées (cf. Tableau 3.1).

■ 5.3 - PLANÉITÉ

Les tolérances relatives à la planéité dans le cas des System

autorisent les dérogations suivantes vis-à-vis de la NF P 62-203 (DTU 53.2) et conformément aux Avis Techniques A.T n° 12/05 1460 V1 et A.T n° 12/05 1461 V1.

	Taraflex® System	Taraflex® System
	Top Comfort et Endurance	Performa
Planéité	≤ 8 mm sous la règle de 2 m	≤ 30 mm sous la règle de 2 m

■ 5.4 - CAS PARTICULIER DES SOLS CHAUFFANTS

Compte tenu de la résistance thermique des Taraflex® System ;
Rth > 0.15m²°K/W, la pose sur sol chauffant n'est pas possible.

6 - POSE SUR SYSTÈMES DE PROTECTION "ANTI-REMONTÉES D'HUMIDITÉ"

Supports à base de liants hydrocarbonés

1 - POSE SUR ASPHALTE

■ 1.1 - DÉFINITION

- L'asphalte coulé, est constitué par un mélange à chaud en proportions variables de :
 - Bitume,
 - Agrégats et poudre d'asphalte (ou fines),
 - Sable,
 - Gravillons.
- La poudre d'asphalte est obtenue par broyage de la roche asphaltique, qui est un mélange de calcaire et de bitume natif à grand pouvoir agglomérant.
- Conformément aux normes définies par l'Office des Asphaltes, le cahier de Charges n°913 bis du CSTB pour les "chapes Asphaltes en sous-couches de revêtement de sol" et la norme AFNOR NF P 90-202, ces chapes d'épaisseur au moins égale à 20 mm, sont coulées à chaud (240° à 260°) ; désolidarisées de la forme béton (armée ou non) selon les contraintes envisagées.
- L'asphalte est de type A/1.
- L'indépendance des deux couches est fréquemment obtenue par interposition d'un papier kraft ou d'un "entre deux sans fil".
- La surface sera définie par un talochage et un saupoudrage de sable très fin avant refroidissement
- Ce type de support présente les avantages :
 - d'être parfaitement étanche,
 - de ne pas nécessiter de joints,
 - de ne pas fissurer.

■ 1.2 - POSE COLLÉE

1.2.1 - Réception et contrôle

Planéité inférieure à 6 mm sous la règle de 3 m, conformément à la norme NF P 90-202.

1.2.2 - Préparation

Primaire et ragréage adapté et préconisé par le fabricant ou bénéficiant d'un Avis Technique pour leur application particulière sur asphalte.

■ 1.3 - POSE SUR SPORISOL

1.3.1 - Réception et contrôle

Planéité inférieure à 6 mm sous la règle de 3 m, conformément à la norme NF P 90-202.

1.3.2 - Préparation

Dans le respect des tolérances, les primaires et ragréages ne sont pas nécessaires dans le cas d'une pose sur SPORISOL.

En cas de défaut de planéité ponctuel, les flaches seront traités à l'aide d'un ragréage adapté et préconisé par le fabricant ou bénéficiant d'un Avis Technique pour leur application particulière sur asphalte.

2 - POSE SUR ENROBÉS BITUMEUX

■ 2.1 - DÉFINITION

- Les supports bitumeux à chaud seront conformes à la norme NF P 90-202.
- Le béton bitumineux (aussi appelé enrobé bitumineux) est composé de différentes fractions de gravillons, de sable, d'agrégats et utilise le bitume comme liant.
Il est mis en œuvre à chaud (150° C environ) à l'aide d'une machine appelée « finisseur » qui permet de le répandre en couches d'épaisseurs désirées.
- La porosité et l'instabilité de ce type de support ne permet pas la pose collée directe d'un revêtement de sol sportif PVC, il est recommandé d'utiliser une sous couche d'interposition type SPORISOL ou les solutions de type Taraflex® System.

■ 2.2 - POSE SUR SPORISOL

2.2.1 - Réception et contrôle

Planéité inférieure à 6 mm sous la règle de 3 m, conformément à la norme NF P 90-202.

2.2.2 - Préparation

Ce type de support ne tolère aucune préparation.

■ 2.3 - POSE SUR TARAFLEX® SYSTEM

2.3.1 - Planéité

Les tolérances sur la planéité dans le cas des Taraflex System autorisent les dérogations suivantes vis-à-vis de la norme NF P 62-203 (DTU 53.2) et conformément aux Avis Techniques A.T n° 12/05-1460 V1 et A.T n° 12/05-1461 V1.

	Taraflex® System	Taraflex® System
Planéité	Top Comfort et Endurance ≤ 8 mm sous la règle de 2 m	Performa ≤ 30 mm sous la règle de 2 m

3 - POSE SUR SUPPORT À BASE DE LIANTS HYDROCARBONÉS À FROID

Les supports bitumeux à froid sont incompatibles avec la pose collée d'un revêtement de sol sportif. Le cas échéant nous consulter.

2

Supports bois

1 - POSE COLLÉE SUR SOUS COUCHE D'INTERPOSITION

■ 1.1 - SUPPORTS EN RÉNOVATION

Chaque chantier doit être étudié et traité comme un cas particulier.

■ 1.2 - RÉCEPTION ET PRÉPARATION DES SUPPORTS

Elle doit être faite par une entreprise spécialisée et conforme au DTU 51-3. Les parquets seront réparés avant la mise en place des panneaux de particules :

- en remplaçant les lames les plus déformées,
- en rattrapant les cavités par application d'un enduit non coulant.

Ces panneaux, dérivés du bois, profilés, dont l'épaisseur est à étudier en fonction de l'espacement des solives, sont calés, assemblés par

collage et vissés au support porteur. Les vis et les clous sont masqués.

Dans tous les cas, on doit s'assurer d'une bonne ventilation de la sous-face et on arrête les panneaux à partir d'un calcul basé sur 1 mm/m pour parfaire cette ventilation et permettre la dilatation.

Prévoir une aération dans le sens des lambourdes pour un simple lambourrage ou l'aération périphérique pour un double lambourrage.

Autres supports

Pour tout autre support en rénovation, antérieur à l'application de la norme NF P 90-202 de décembre 1992, nous vous demandons de consulter notre Service Assistance Technique au 04 74 05 40 08

Cas particuliers : Sols Vinyliques conservés.

REVETEMENT SANS MOUSSE		REVETEMENT AVEC MOUSSE	
Sans décollement et / ou laché de soudure	Avec décollement et / ou laché de soudure	Sans décollement et / ou laché de soudure	Avec décollement et / ou laché de soudure
Collage direct avec colle compact/compact	Réparation Pose sur SPORISOL	Test in-situ avant mise en œuvre Collage direct avec colle compact/compact	Prélèvement obligatoire pour test chez GERFLOR Pose sur SPORISOL